



GFA Alternatives

Projet porté par un GFA citoyen

A l'initiative d'un paysan voulant agrandir sa ferme dans le but d'être autonome

INTRO

À la suite de la création d'une cagnotte solidaire dédiée à des projets agricoles par un groupe de citoyens voulant s'impliquer dans la gestion agricole de leur territoire, un projet de création de GFA a émergé. Poussé par Renaud, le paysan boulanger installé sur le GFA, le groupe de citoyens a trouvé des associés, des terres et a créé le GFA de Dommartin en août 2019. Le paysan installé depuis maintenant 2 ans et un membre fondateur du GFA nous ont expliqué l'historique et le fonctionnement de ce projet citoyen !

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La ferme labellisée bio de Renaud est située sur la commune de Dommartin dans le Rhône. Elle s'étend sur 15 ha sur lesquels il exerce son activité de paysan boulanger. Il y cultive des variétés anciennes de blé, seigle, épeautre et soja. Deux bâtiments sont présents sur sa ferme : le premier dédié à son logement et le deuxième dédié au stockage, triage, nettoyage, cuisson et confection de son pain. Il est seul à temps plein sur la ferme mais emploie un salarié 10h/semaine pour la vente sur les marchés et un salarié 10h/semaine pour la boulangerie. Il commercialise essentiellement son pain sur les marchés, aux jardins de cocagne, dans des épiceries locales, dans des biocoop et livre à domicile sur son village. Les 6ha récupérés grâce au GFA lui permettront d'être autonome en blé et de ne plus avoir à l'acheter à ses voisins.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE : Renaud (paysan du GFA) et Christian (membre fondateur du GFA)

AUTEUR : Théo Enjalbert, stagiaire au réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes

DATE /LIEU : 13/04/2021 à Dommartin



Fiche d'identité de la ferme de Larnay

Production de pain

Ferme en agriculture biologique

Surface de 15 ha comprenant un bâtiment servant au logement et un bâtiment dédié au stockage, triage, nettoyage, cuisson et confection du pain

Commercialisation via des marchés, des jardins de cocagne, des épiceries locales, des biocoop et des livraisons à domicile


LES ÉTAPES-CLÉS

 ➤ **La naissance du projet**


L'AMAP de Nizerel, créée en 2006, rayonne sur un large territoire et fournit 250 familles par an. C'est de cette AMAP, de Galepand, et d'Alternatiba qu'a émergé un groupe de citoyens motivés et voulant s'impliquer sur les questions agricoles de leur territoire. Ils ont ainsi créé la « Cagnotte solidaire, du blé pour demain » ayant pour but d'aider financièrement des projets agricoles pour de l'achat de matériel, du renforcement de trésorerie, etc pouvant atteindre le montant de 10 000 €. Cette cagnotte, inspirée de l'association « club cigale », a pu aider 8 projets locaux divers et variés (boulangers, viticulteurs, maraîchers...) jusqu'en 2015. C'est sur le marché de Tournus que ce groupe cette cagnotte s'est fait connaître. A ce moment-là, les beaux-parents de Renaud lui avaient cédé leur ferme familiale comprenant 4ha et 2 bâtiments sur la commune de Dommartin. Il s'est formé en Ardèche et est ensuite venu s'installer sur la ferme. Il a ensuite sollicité la cagnotte afin de renforcer la trésorerie de son projet pour concrétiser son installation en tant que paysan boulanger. Quelques mois plus tard, un voisin souhaitait vendre 6,7 ha à proximité de la ferme de Renaud. Renaud souhaitait justement s'agrandir pour être autonome en blé sur sa ferme mais n'avait pas envi de s'endetter et avait comme projet de lier les consommateurs à sa ferme et de faire cohabiter l'agriculture et la biodiversité en son sein. Il a donc proposé aux membres de l'association de la cagnotte de monter un GFA afin d'acquérir ces terres. Il y a tout de suite eu une synergie très forte du groupe autour de ce projet de GFA. Le groupe s'est renseigné au auprès de TDL qui les ont confortés dans leur choix de création d'un GFA. Ils ont ensuite rencontré les membres d'un GFA à Malin, GFA très similaire à leur projet, qui leur ont apporté de nombreuses ressources et connaissances tirées de leur projet.

 ➤ **Le fonctionnement du GFA**

Le GFA rassemble 35 personnes ayant épargné au minimum 100 € pour un capital total de 23 000 € qui a permis l'acquisition des terres et le paiement des frais de notaire. Le plus gros apporteur ne pouvait pas représenter plus de 10 % de la somme totale. La surface des terres est de 6,7 ha, répartis en 5 lots. Ce GFA ne comprend pas de bâtiments. Chaque membre du GFA correspond à une voix, l'esprit collectif y est très important. Un groupe moteur d'une dizaine de personnes se réunit fréquemment et 4 cogérants constituent le noyau de gestion qui prend les décisions de routines sans avoir à consulter les autres membres. Une AG a lieu tous les ans durant laquelle tous les associés sont invités sur la ferme.

 ➤ **L'implication des citoyens**

Les membres du GFA accordent une grande importance à créer du lien entre les membres et avec le paysan. Ils organisent donc des projets mêlant à la fois consommateurs, citoyens et paysans. Ils ont planté ensemble 300 m linéaires de haie sur la ferme et comptent organiser des journées avec le collectif durant lesquelles ils vont aménager des sentiers pédagogiques autour de la ferme, créer des pépinières locales à proximité de la ferme ou encore organiser des ateliers avec les écoles des villages voisins. Le collectif a comme but avoué de créer du lien, de trouver des alternatives à l'agriculture, d'entamer une réflexion sur cette dernière, de faire vivre les terres en le transformant en lieu de partage. C'est d'ailleurs ce côté social et sociétal qui a convaincu bon nombre à s'impliquer dans ce projet.

LES RÉSULTATS

POINTS FORTS

- Réelle implication des citoyens plus que financière
- Territoire propice à la création de ce genre de projet grâce à des réseaux associatifs et alternatifs importants

35 associés

avec une part minimum de 100 €

- Engouement rapide des associés
- Organisation récurrente de projets mêlant consommateurs, paysans et citoyens

1 GFA créée en août 2019

23 000 € de capital

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

- Lourd travail administratif
- Compliqué de gérer la création de la structure, l'achat des terres et la recherche des associés en même temps

un paysan boulanger

6,7 ha

PERSPECTIVES

Le GFA aimerait installer d'autres paysans. Ils n'ont pas de limite géographique même si c'est plus cohérent pour eux de rester sur leur territoire. Ils se sont déjà positionnés sur le rachat des terres d'un voisin. Le but de ce GFA est que les agriculteurs ne soient pas les seuls acteurs de l'aménagement du territoire mais que les citoyens s'y impliquent afin que les territoires redeviennent un lieu vivant.

POUR ALLER + LOIN

Annick BERNARDIN-PASQUET : gfa-alternatives@listes.marelle.org